

**CABRI - AGGLOMERATION DE SAINT BRIEUC**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION  
SEANCE DU 26 Juin 2008**

**Délibération DB 72- 2008**

L'an deux mille huit, le vingt six juin à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil d'Agglomération, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, sous la présidence du Président Monsieur Michel LESAGE.

Le Secrétaire de séance est Monsieur Jérôme KERHARDY.

**MEMBRES PRESENTS :**

HILLION	D. BOULAIRE, D. LE MEUR, JF. PHILIPPE, S. HAMON,
LA MEAUGON	A. BOTHOREL, A. PORTANGUEN
LANGUEUX	M. LESAGE, AM. LE MAOULT, J. BELLEC, S. GUIGNARD
PLEDRAN	M. RAOULT, JC. ROUILLE, M. LOPIN, JM. MOUNIER
PLERIN	R. PEDRON, P. FAISANT, JL. COLAS, J. KERHARDY
PLOUFRAGAN	R. MOULIN, A. QUELEN, C.ORAIN, A. MAHE, F. LE MENEK, P. DUVAL
PORDIC	G. GASPAILLARD, J. CARE, Y. BRIAND, S. EVEN
SAINT-BRIEUC	B. JONCOUR, A. CADEC, MC. DIOURON, B. BLEVIN, O. RAULT, G. BLEGEAN, J. LE GAGNE, E. SEITE, H. ALIPOUR, E. BOT, M. COTTRET, B. LE GONIDEC, G. ROBERT, N. LEBRETON, Y. DREVES, JG. LE BERE, M. BOIVIN, M. HUBERT, P. BOURQUARD
SAINT-DONAN	L. KERBOEUF, L. BIDAULT
SAINT-JULIEN	C. BLANCHARD, J. LE BORGNE
TREGUEUX	J. BASSET, MA. JAFFRELOT, Y. BENMESSAOUD, D. JEGOU
TREMELOIR	D. CHARLES, J. LE POTTIER
TREMUSON	G. LE GALL, M. HAMEURY
YFFINIAC	M. HINAULT, JY. LANOE, V. LAUTREDOU, J. CABARET

**MEMBRES EXCUSES :**

HILLION	Y. DORE,
LANGUEUX	J. AUDRAIN
PLEDRAN	S. BRIEND
PLERIN	R. KERDRAON, P. QUEMERE
PORDIC	M. NOULLEZ, F. LOZACH, M. CHEVE
SAINT BRIEUC	A. CROCHET, B. LE RUN, JJ FUAN
TREGUEUX	A. JOUAN,
YFFINIAC	M. BALLAY

**MEMBRES ABSENTS**

PLERIN	G. LE ROUX
SAINT BRIEUC	P. DELOURME

Nombre de conseillers en exercice : 68  
 Nombre de présents : 63  
 Nombre de votants : 63

**CABRI - AGGLOMERATION DE SAINT-BRIEUC**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION**  
Séance du jeudi 26 juin 2008

-----  
Délibération DB72-2008

-----  
Rapporteur : Monsieur Rémy MOULIN

**Objet : Décision modificative N° 1 - Budget Principal**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Des ajustements budgétaires rendent nécessaires l'adoption d'une Décision Modificative du budget principal de la CABRI-Agglomération de Saint-Brieuc, pour l'exercice 2008. Cette décision s'équilibre en recettes et en dépenses :

▪ en section de fonctionnement à la somme de	<b>2.072.581,00 €</b>
• en section d'investissement à la somme de	<b>4.855.065,00 €</b>

La Décision Modificative n° 1 est votée par chapitre, avec une présentation fonctionnelle jointe.

L'état ci-dessous détermine la liste des subventions et cotisations nouvelles :

<b>LIBELLES</b>	<b>Cotisations 2008</b>
<b><u>Article 6281 – Cotisations</u></b>	
(fonction 8331 – Maison de la Baie) Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne	30,00
<b><u>6574 – Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé</u></b>	
(fonction 8332 – Maîtrise de l'Energie) VIVARMOR NATURE	3 888,00
FAPEN	2 194,00
(fonction 90 – Développement économique) MEGALIS	19 211,00

## DELIBERATION

Vu l'avis favorable émis par la Commission des Finances le 5 juin 2008,

Le Bureau saisi en date du 12 juin 2008,

### APRES AVOIR DELIBERE

### LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Par :

Présents : 63	Pouvoirs : 0	Total : 63	Exprimés : 63
Voix Pour : 63	Voix Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

### DECIDE :

- D'adopter la Décision Modificative n° 1 du budget principal jointe en annexe

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture  
le

**04 JUIL. 2008**

Et de l'affichage effectué le  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Jean-Paul HUBY

**04 JUIL. 2008**

Le Président,

